

PROJET DE RÉSOLUTION

FORUM : OMS

QUESTION : L'IA, un outil pour améliorer les systèmes de santé ?

SOU MIS PAR : Royaume-Uni



L'Assemblée générale,

Rappelant la résolution A/RES/74/16 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la santé numérique, qui souligne l'importance d'intégrer les technologies numériques dans les systèmes de santé pour renforcer l'accès aux soins et améliorer les résultats médicaux ;

Soulignant les Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment l'ODD 3 visant à assurer une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ;

Consciente du potentiel transformateur de l'intelligence artificielle (IA) dans les diagnostics médicaux, la gestion des soins, et la surveillance des épidémies, tout en notant les défis éthiques et pratiques associés à son utilisation ;

Reconnaissant l'engagement de l'OMS à élaborer des cadres éthiques pour une adoption responsable de l'IA dans le domaine de la santé ;

Préoccupée par les risques potentiels liés à la sécurité des données médicales, les biais algorithmiques et les inégalités d'accès à ces technologies dans les régions à faibles ressources ;

Félicitant les pays et organisations ayant investi dans l'innovation numérique pour améliorer les infrastructures sanitaires et la qualité des soins.

1. *Encourage* les États membres à intégrer de manière responsable les technologies basées sur l'IA pour optimiser les systèmes de soins, notamment dans les domaines du diagnostic, de la prévention et de la surveillance sanitaire ;
2. *Demande* à l'OMS d'établir des recommandations claires pour garantir une utilisation sécurisée et éthique de l'IA dans le domaine de la santé, tout en protégeant les données personnelles des patients ;
3. *Invite* les États membres à partager leurs meilleures pratiques et innovations en matière de santé numérique et à collaborer sur des projets de recherche pour maximiser les avantages de l'IA tout en minimisant les risques ;
4. *Rappelle* l'importance de réduire la fracture numérique par des programmes visant à améliorer l'accès aux outils numériques de santé dans les régions sous-desservies et les pays à faibles ressources ;

5. *Recommande* la mise en place de partenariats entre les gouvernements, les organisations internationales et les entreprises technologiques pour promouvoir des solutions de santé basées sur l'IA équitables et accessibles ;
6. *Encourage* une sensibilisation accrue aux biais algorithmiques potentiels et à l'importance de données représentatives et inclusives dans le développement des systèmes d'IA ;
7. *Exhorte* les États membres à renforcer les capacités de leur personnel médical par la formation à l'utilisation des outils d'IA et la mise en œuvre de protocoles de gouvernance éthique ;
8. *Souligne* la nécessité de mesures de protection contre les cyberattaques et la garantie d'une transparence totale dans le développement et l'application des systèmes d'IA en santé.